

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSOCIATION SPORTIVE

Toutes les inscriptions s'effectuent auprès de l'enseignant concerné lors des premières séances. Il est possible de tester une ou deux séances puis de s'inscrire.



ATHLÉTISME

Le lundi de 11h45 à 12h40 pour les 6e-5e

Le lundi de 16h40 à 17h30 pour tous

Reprise le lundi 21 septembre 2026 — **Inscription auprès de Mme Mathieu**



BADMINTON

Le lundi de 11h45 à 12h40 pour les 6e-5e

Le lundi de 16h40 à 17h30 pour tous

Reprise le lundi 21 septembre 2026 — **Inscription auprès de Mme Laurent**



BASKET-BALL (3 x 3)

Le vendredi de 16h40 à 17h30 pour tous

Le jeudi de 16h40 à 17h30 pour les filles 4e-3e

Reprise les jeudi 24 et vendredi 25 septembre 2026 — **Inscription auprès de M. Deman**



FOOTBALL

Le lundi de 12h40 à 13h35 pour les 4e-3e

Reprise le lundi 21 septembre 2026 — **Inscription auprès de M. Baude**



TENNIS DE TABLE

Le mardi de 11h45 à 12h40 pour les 6e-5e

Reprise le mardi 22 septembre 2026 — **Inscription auprès de M. Baude**

Une somme forfaitaire de 25 € est demandée pour la participation à une AS.

Chaque activité différente supplémentaire est facturée 10 €.

À payer par chèque à l'ordre de l'AS du Collège Immaculée Conception.

MODALITÉS DE REMISE DU DOSSIER

- ☐ Découper le talon-réponse ci-contre, le compléter et le signer.
- ☐ Indiquer au dos du chèque la ou les activités choisies.
- ☐ Ne pas agraffer le chèque au talon-réponse.
- ☐ Déposer le tout dans le casier de l'enseignant concerné ou le lui remettre en main propre.

✂ TALON-RÉPONSE à découper, à compléter et à remettre à l'enseignant concerné le jour de votre première séance.

Année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

autorisent leur enfant

né(e) le élève en classe de

à participer aux activités de l'AS (cocher la ou les cases) :

- | | |
|---|--|
| ☐ Athlétisme — lundi midi (6e-5e) | ☐ Athlétisme — lundi soir (tous) |
| ☐ Badminton — lundi midi (6e-5e) | ☐ Badminton — lundi soir (tous) |
| ☐ Football — lundi midi (4e-3e) | ☐ Basket-ball 3x3 — vendredi soir (tous) |
| ☐ Tennis de table — mardi midi (6e-5e) | ☐ Basket-ball 3x3 — jeudi soir (filles 4e-3e) |

Une fois inscrit, l'élève sera adhérent de l'AS du collège et couvert par l'assurance liée à la licence UGSEL. Une assurance complémentaire est disponible sur le site internet du collège.

L'inscription à l'AS implique que les responsables légaux autorisent : que l'élève puisse être pris en photo dans le cadre de l'activité choisie ; les enseignants à prendre toute mesure en cas d'urgence, notamment lors des déplacements en compétition ; le traitement des données numériques par UgselNet lors des compétitions.

Numéro d'un parent à contacter en priorité :

ASSIDUITÉ

L'AS est un moment éducatif privilégié et volontaire. L'élève s'engage, dans la mesure du possible, à participer à tous les entraînements et à avoir un comportement adapté et correct.

- ☐ Cocher cette case si l'élève ne souhaite pas participer aux compétitions du mercredi après-midi.

EN CADEAU POUR L'INSCRIPTION À L'AS

Chaque élève inscrit reçoit un tee-shirt de l'AS.

Taille souhaitée (entourer) : **XXS XS S M L XL**



Fait à le

Signature des responsables légaux :